

ANNEXE 1

DESCRIPTION DES TRAVAUX

PREAMBULE

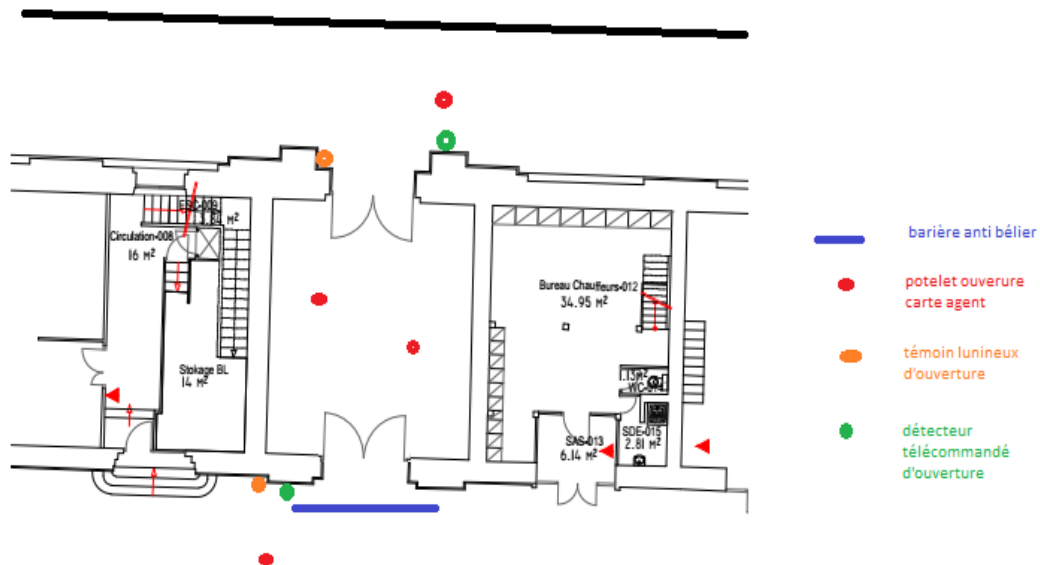
Le tracé de la future ligne de tramway « Place du 4 septembre – Rue de Rome » passera devant la façade principale de la préfecture des Bouches-du-Rhône. Dans la mesure où l'unique point d'entrée et de sortie des véhicules dans ce bâtiment se situe Boulevard Peytral, l'extension du tramway aura un fort impact sur cet accès, tel que le révèlent les études produites par le maître d'œuvre du projet. Tenant compte des contraintes techniques diverses, le maître d'œuvre en charge du projet d'extension a suggéré de reporter la quasi-totalité du transit assuré par l'accès situé boulevard Peytral vers l'accès situé rue Sylvabelle. Cette modification de l'accès principal au bâtiment de la préfecture des Bouches-du-Rhône (en entrée et sortie) implique la réalisation de travaux d'aménagement. Elle suppose la création d'un nouveau Poste de Commandement Sécurité (PCS) sous le porche situé côté rue Sylvabelle impliquant le transfert de l'ensemble des réseaux électriques, des systèmes de sécurité incendie et informatiques associés. Ces travaux impliquent l'acquisition d'équipements mobiliers et de matériel informatique pour le fonctionnement du nouveau poste de commandement sécurité, ainsi que l'aménagement général du porche situé rue Sylvabelle.

La préfecture sollicite le SGAMI pour la conduite de l'opération de travaux impactant l'intérieur de l'enceinte

1. PERIMETRE

Les travaux, objet de la présente annexe, se situent au sein du bâtiment de la Préfecture des Bouches-du-Rhône, 1 Place de la Préfecture, 13006 Marseille.

2. PRINCIPES D'ACCES A LA PREFECTURE



2.1. Véhicule et piéton appartenant au corps préfectoral autorisé entrant

L'agent autorisé de manière permanente arrive par la rue Sylvabelle et utilise sa carte agent sur le potelet situé sur le trottoir pour ouvrir les portes. L'ouverture des portes déclenche un signal lumineux dans la cour pour signaler qu'un agent s'engage dans le porche.

Les véhicules du corps préfectoral utilisent leur télécommande pour ouvrir les portes.

A l'intérieur du porche il badge avec sa carte agent pour ouvrir la barrière.

Il entre dans la cour.

2.2. Véhicule et piéton appartenant au corps préfectoral autorisé sortant

L'agent utilise sa carte agent pour ouvrir la barrière et la porte du porche côté cour. Cette ouverture déclenche un signal visuel côté rue Sylvabelle pour signaler qu'un agent s'engage dans le porche.

Les véhicules du corps préfectoral utilisent leur télécommande pour réaliser cette opération.

A l'intérieur du porche il badge avec sa carte agent pour ouvrir la porte sur la rue Sylvabelle après fermeture de la barrière.

Il sort dans la rue Sylvabelle.

2.3. Véhicule et piéton en visite entrant

Le visiteur stationne devant la porte du porche (zone de stationnement à définir et mettre en œuvre en lien avec la Métropole) et utilise le visiophone pour contacter le PC de sécurité.

L'agent de sécurité actionne l'ouverture des portes, ce qui déclenche le signal lumineux dans la cour.

L'agent de sécurité procède au contrôle, puis ouvre la barrière.

2.4. Véhicule et piéton en visite sortant

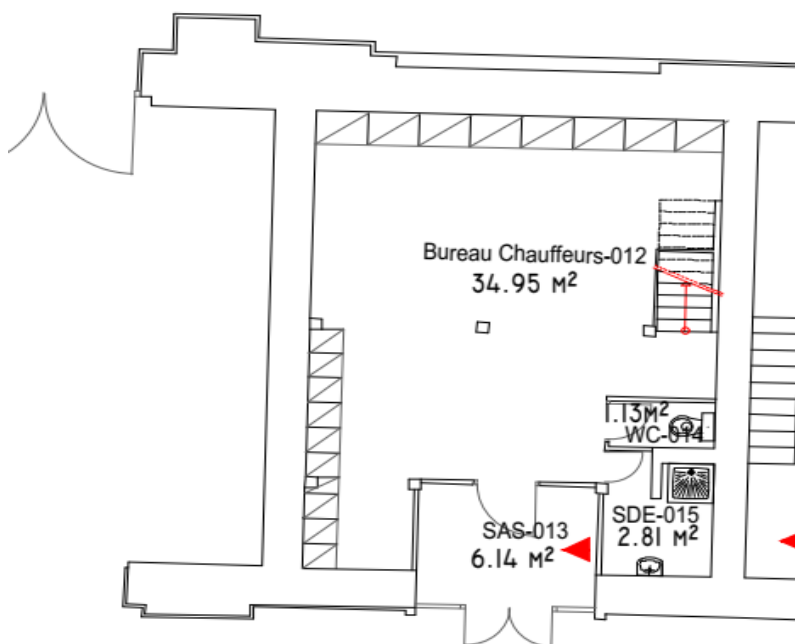
Le visiteur stationne devant la barrière et utilise le visiophone. L'agent de sécurité ouvre la barrière et la porte côté cour, ce qui déclenche le signal lumineux côté rue Sylvabelle.

L'agent de sécurité effectue le contrôle et ouvre la porte côté rue Sylvabelle.

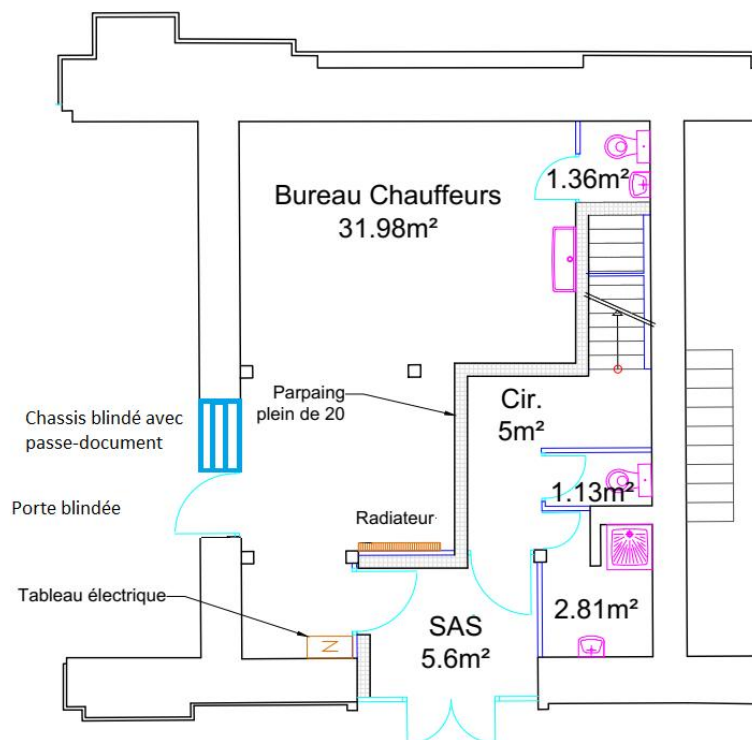
Le véhicule sort dans la rue Sylvabelle.

3. CARACTERISTIQUES DU POSTE DE COMMANDEMENT DE SÉCURITÉ DE LA RUE SYLVABELLE

3.1. Présentation du poste de commandement sécurité actuel situé côté boulevard Paul Peytral



3.2. Présentation du poste de commandement sécurité projeté situé côté rue Sylvabelle



Le nouveau PC de sécurité sera le poste maître de la Préfecture des Bouches-du-Rhône, à ce titre il devra :

- Recueillir l'ensemble des alarmes du site ;
- Recueillir l'ensemble des images de vidéo surveillance du site ;
- Pouvoir contrôler prioritairement :
 - o Les accès piétons de la rue Rostand ;
 - o L'accès véhicules de la rue Peytral ;
 - o L'accès véhicule de la rue Sylvabelle.

4. DESCRIPTIONS DES TRAVAUX NECESSAIRES A LA CREATION D'UN NOUVEAU POSTE DE COMMANDEMENT SECURITE

4.1. Travaux nécessaires à l'aménagement du nouveau PC sécurité

Les travaux nécessaires à la création du PC de sécurité sont dictés par le Service De La Protection du ministère de l'intérieur (SDLP). Ils incluent :

- Cloison séparative en parpaing plein de 20
- Porte d'accès au PC de sécurité CR6
- Création d'un WC et d'un espace restauration pour éviter de sortir du PC de sécurité
- Report des alarmes et images des caméras de vidéosurveillance du site
- Report des commandes d'ouverture et de fermeture des accès rue Rostand et Peytral
- Casier pour les agents
- Réfection des sols, murs et plafond suite aux travaux
- Modification des alimentations et distribution courant fort et faible

- Modification et création d'un réseau de plomberie, VMC
- Pose d'un châssis anti-effraction granité en applique intérieur sur la fenêtre existante
- Réalisation d'une ouverture dans le mur entre le PC de sécurité et le porche pour positionner un châssis BR6 avec un passe-document et une porte d'accès au porche CR6 (sous réserve de l'accord de l'architecte des bâtiments de France)

4.2. Travaux nécessaires à l'adaptation du porche côté Sylvabelle à sa nouvelle fonctionnalité

Les travaux nécessaires pour la transformation du porche coté Sylvabelle sont les suivants :

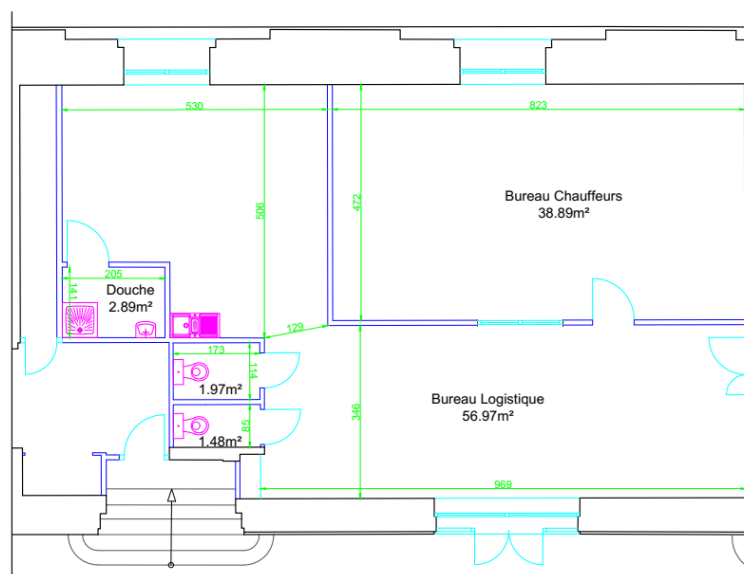
- Installation de deux détecteurs de télécommande pour les véhicules du corps préfectoral
- Installation de potelets de lecture des cartes agents
- Installation de deux visiophones grand angle à l'extérieur et dans la cour afin d'entrer en contact avec le PC
- Motorisation adaptée à la nouvelle fréquence d'utilisation et au poids de ces portes monumentales
- Le verrouillage des portes du porche sera renforcé par la pose de deux verrous motorisés par porte et un détecteur d'ouverture de porte
- Une barrière à lisse anti-véhicule bélier de classe K4 de la norme IWA 14 sera positionnée au niveau de la sortie du porche, à la jonction avec la cour arrière. La lisse de cette barrière sera équipée de tabliers hauts (avec lisse défensive pour le tablier haut) et bas pour empêcher son franchissement par un piéton. Cette barrière fonctionnera en asservissement avec les portes sur la rue Sylvabelle.

4.3. Travaux induits par le déplacement du PC sécurité rue Sylvabelle

Le futur bureau des chauffeurs est positionné dans l'espace logistique. Il partagera l'espace de repos. Il permettra de positionner 19 ml d'armoire de vestiaire ainsi que quatre bureaux.

Un châssis, en partie haute du mur séparant le bureau des chauffeurs de celui de la logistique, sera positionné pour amener un second jour dans le bureau logistique.

L'accroissement des effectifs dans ce local conduit à créer deux sanitaires (un pour les hommes/un pour les femmes) ainsi qu'une douche.



5. PLANNING

Signature de la convention	Septembre 2025
Lancement de l'opération	Novembre 2025
Dépôt PC	Décembre 2025
Rédaction des DCE	De décembre à février 2026
Publication appel d'offres	Mai 2026
Date de remise des offres	Juillet 2026
Obtention PC	Juin 2026
Notification des marchés	Septembre 2026
Purge PC	Septembre 2026
Lancement des travaux	Octobre 2026
Fin des travaux	S1 2027